

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du CDRP 05.

Notre **prochaine assemblée générale** se tiendra le :

Jeudi 9 février 2023 à Savines-le-Lac
10 heures – Pôle culturel du XX^e
(plan au verso)

Avec l'ordre du jour suivant :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Approbation du procès-verbal de l'AG 2022.• Rapport moral du Président.• Rapport d'activité 2022 et d'orientations 2023 par commissions.• Rapport financier 2022.• Rapport du vérificateur aux comptes.• <i>Suspension AGO</i>
Ouverture AGE : présentation des modifications statutaires
<i>Clôture AGE et reprise AGO</i> | <ul style="list-style-type: none">• Budget prévisionnel 2023• Élection des membre(s) au comité directeur (si candidatures).• Approbation de l'évolution du prix des licences.• Désignation des représentants aux AG fédérale et régionale.• Questions diverses.• La parole aux invités.• Conclusion du président. |
|--|---|

Je vous remercie de tenir informés les adhérents de votre association de la tenue de cette assemblée générale pour que nous soyons nombreux à représenter les intérêts du comité.

Un apéritif dinatoire clôturera nos débats.

Bien amicalement,

Le Président,
Gilles FLOUW



Pièces-jointes : le compte de résultats 2022, le budget prévisionnel 2023 et le rapport d'activité vous seront communiqués par mail au moins une semaine avant la date de l'assemblée générale. Des impressions papier seront disponibles sur-place.

Destinataires : les Présidents des associations affiliées ; les membres du comité directeur.

Nota : Si vous ne pouvez être présent à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un membre titulaire de votre choix et nous retourner ce coupon.

Je soussigné donne pouvoir à
..... pour me représenter à l'Assemblée Générale du Comité
Départemental de la Randonnée, le 9 février 2023.

Signature,



Pôle XX^e, Rue de la Combette, 05160 Savines-le-Lac